

LYS-HAUT-LAYON

mag'

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE
LA COMMUNE DE LYS-HAUT-LAYON



Le Dossier :

Focus sur les écoles primaires p11

2

Sommaire

État civil

02 Mars - Avril 2021

Edito**Agenda****Vie municipale**

Élections régionales et départementales

Signature de la convention Petites Villes de demain

Convention de mise à disposition de matériel avec Chemillé-en-Anjou

Travaux de sécurisation de la voirie à Vihiers

Projet de mutuelle communale

Nouvelle opération d'habitat à Vihiers

Actualités

Un retour culturel en plein air

Adressage

8 nouveaux logements Sèvres Loire Habitat

École publique de Tigné

École St Joseph de Nueil-sur-Layon

L'autre perception

Vihiers Basket

Vihiers Patrimoine

Initiatives Emploi

Isolés mais pas seul - CSC Le Coin de la Rue et le CCAS

Alcool assistance

Dossier

Focus sur les écoles primaires

Découvrir

Une campagne de communication contre les déjections canines

Portrait - Joris Cardoso

Aide à la plantation des haies - Syndicat Layon Aubance

Louets

Tribune des élus

Le Renouveau Citoyen du Vihiersois Haut Layon- Focus sur l'un de vos élus

Édito



Je remercie M. Thomas qui me donne la parole pour l'édito du mag' n°3 en tant que Maire déléguée de la commune de Vihiers. Je vais pouvoir vous parler des grandes lignes d'évolution de ma commune.

Son dynamisme n'est plus à présenter, avec la médiathèque ouverte depuis quelques mois, le centre aquatique qui va ouvrir en octobre, cela va drainer dans la commune un grand nombre de personnes qui vont je l'espère participer à la vie de nos commerces.

Actuellement plusieurs chantiers sont en cours : l'installation de la fibre et l'adressage d'un côté, la remise en état des différentes rues après la mise en place des réseaux séparatifs. Nous sommes amenés avec la participation du conseil consultatif à réfléchir aussi sur le sens de la circulation le plus approprié dans nos rues du centre ville. N'étant pas insensible aux problèmes de l'environnement nous élaborons pour nos futures actions une charte de l'environnement qui sera notre ligne conductrice tout au long du mandat. Avec la mise en place de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant nous pourrons désormais proposer à nos entreprises de prendre des stagiaires et de leur trouver un logement sur place.

Notre optimisme nous a fait organiser les activités «sortie de la COVID 19» dès la fin mai car je l'imagine vous êtes pressés de nous, de vous retrouver pour des activités ludiques et chaleureuses : musique, sport, théâtre, cinéma...

Je remercie tous ceux qui ont fait travailler nos commerces, nos restaurants via des commandes à emporter.

Sachez que toutes mes réflexions sont orientées vers le bien être de mes concitoyens et je souhaite rester attentive à vos besoins et à l'aboutissement de vos demandes.

Continuons à nous protéger, à faire preuve de solidarité afin de sortir au plus vite de cette pandémie et que nous puissions tous revoir des sourires éclairer nos visages.

Marie-Françoise JUHEL
Maire déléguée de Vihiers

État civil

MARS - AVRIL 2021

Naissances

Léo-Paul MALLET - Vihiers

Aloïs BURET - Les Cerqueux-sous-Passavant

Margot CANTIN - Le Voide

Nawres NAJJAR - Les Cerqueux-sous-Passavant

Baïrone MAVOUNZ - Vihiers

Lounaïa CORBEAU - Tigné

Maddy ARRIETA - Saint-Hilaire-du-Bois

Amélia GOUBEAUT - Trémont

Chloé NICOULEAUD - Nueil-sur-Layon

Nina GOGUET - Nueil-sur-Layon

Thiam LEROY - Nueil-sur-Layon

Lino PARENTEAU - Vihiers

Caroline GABORIT - Saint-Hilaire-du-Bois

Décès

Joseph CHARBONNIER - Vihiers

Christian BONNEAU - Nueil-sur-Layon

Maurice TIJOU - Les Cerqueux-sous-Passavant

Jacques VRIGNON - Saint-Hilaire-du-Bois

Marie Jeanne BOUDIER - Le Voide

Joseph BARBEAU - Vihiers

Jean GUILBAULT - Le Voide

Marie-Louise GAULTIER - Vihiers

Léontine FRAPPREAU - Vihiers

Michel CHIRON - Nueil-sur-Layon

Odile HUMEAU - Vihiers

Louison BONNIN - Vihiers

Isabelle COSSAY - Vihiers

Christian MARGRA - Vihiers

L'agenda - 3

Juin

2, 5 et 16 juin

Atelier Cémoikil'fée / L'autre perception

Mercredi 2 juin : 14h-17h30

Samedi 5 juin : 10h-12h / 14h-17h30

Mercredi 16 juin : 14h-17h30

2, 4, 9 et 18 juin

Séances découverte Handball - Handball Club de Vihiers

Vihiers et Nueil sur Layon. Pour tous renseignements horaires et lieux Ariane au 06.99.46.85.40.

12 juin



Forum des Associations

NOUVELLE DATE !

De 9 h à 18h au terrain de sport des Cerqueux-sous-Passavant

- Plus de 30 associations présentes

- animations, concerts, démonstrations et initiations tout au long de la journée
- restauration sur place
- vin d'honneur et remise de médailles

12 et 13 juin

Vide grenier - Les Guidons Vihiersois

À l'étang du Lys à Vihiers

Vide grenier, baptêmes de moto et animations

17 et 18 juin

Braves de 1870 - Les Cinévidéastes amateurs

Place St Jean à Vihiers

Jeudi soir 17 juin : Ciné-conférence à Coron sur les monuments de Vihiers et Cholet.

Vendredi 18 juin : matinée et après-midi : accueil des scolaires (CM) des écoles publiques et privées de Vihiers, St Hilaire-du-Bois, Le Voide, Montilliers, Tigné, La Salle de Vihiers.

Vendredi soir : Gala des Cinéastes Amateurs Vihiersois.

18 juin

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 par le Général De Gaulle

à Vihiers au monument aux morts à 11h30

19 juin

Fête de la musique

- À partir de 11h30 au Plan d'eau de Nueil-sur-Layon
- À partir de 18h Place Charles de Gaulle de Vihiers

Concerts et animations pour tous !

Assemblée générale - Vihiers Basket

à la salle de la Loge à Vihiers (à confirmer suivant les conditions sanitaires)

20 juin

Partir en livres - Médiathèque de Vihiers - La grande fête du livre pour la jeunesse. «Si Mer et Merveilles étaient dessinées»

Thème : Mer et Merveilles. Enfants de la petite enfance à 15 ans et +.

A partir de l'affiche «Partir en livre 2021», déclinaisons à réaliser. Les participants retirent une copie à la médiathèque et l'illustrent. Ces dessins sont à déposer à la médiathèque.

A noter : Dessins (avec le prénom) diffusés sur la page Facebook des bibliothèques de Lys-Haut-Layon.
Ouvert à tous.

Juillet

du 30 juin au 21 juillet

Partir en livres - Médiathèque de Vihiers - Exposition

Exposition des dessins dans le hall d'entrée de l'espace culturel André Guiblet et dans la médiathèque. Ouvert à tous

3 juillet

Soirée ciné-drive - Comité des fêtes de La Fosse-de-Tigné

À La Fosse-de-Tigné

- Un cinéma plein air à visionner depuis sa propre voiture
- Un repas livré à la voiture
- Une animation blind-test sur des musiques de film.

Sur réservation avant le 15 juin au 06 10 91 78 00 ou 06 61 48 01 79 avec une limite de 150 places.

7 juillet

Théâtre en plein air

«Maestro» par le Théâtre Régional des Pays-de-la-Loire

Place Saint Jean à Vihiers à 21h

14 juillet

Fête nationale communale

à 21h à l'Etang du Lys à Vihiers.

Concert JuJuBeez Swing Combo suivi du feu d'artifice

Fête nationale - Comité des fêtes de Nueil-sur-Layon

Matinée : randonnée le matin

Midi : Repas moules frites (sur réservation)

Après-midi : jeux, structures gonflables pour les enfants, poneys, terrain de pétanque, glacier, musiciens.

Soirée : feu d'artifice

du 15 au 17 juillet

Partir en livres - Médiathèque de Vihiers

«Cherche et trouve des histoires à écouter»

le 15 juillet de 15h à 17h

À partir d'indices dispatchés dans la médiathèque, les enfants cherchent les livres cachés. Temps d'histoires racontés ou présentés. À partir de 5 ans - Inscription obligatoire

«Escale au pays des jeux»

le 16 juillet de 15h à 17h30

Temps de jeux de société avec le partenaire OIKA

Mise à disposition de livres jeux à tester sur place ou à emprunter. De 4 à 15 ans - Sur inscription

«Raconte ta boîte»

par Pauline, le 17 juillet de 11h à 11h45

Histoire animée par Pauline autour de Bloub bloub bloub de Yuichi Kasano - école des Loisirs.

Pour la petite enfance (0-3 ans) - Inscription obligatoire

24 juillet

Journée festive

à l'ancien stade du Voide

Spectacle de cirque «Gum Over» suivi d'un concert

Attention

En raison de la crise sanitaire, les informations de l'agenda sont sous réserve de l'évolution du contexte et des éventuelles mesures prises par le gouvernement

Vous êtes un particulier, une entreprise, une association et souhaitez communiquer via ce magazine ?

Contactez le service communication : communication@lyshautlayon.fr

4 - Vie municipale

Élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales sont reportées d'une semaine et se dérouleront donc les 20 et 27 juin 2021.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant, dans le bureau de vote de ce dernier.

Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur la liste électorale de la même commune sans l'être nécessairement au sein du même bureau de vote.

Les électeurs inscrits sur une liste électorale communale peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France.

Dispositif « Maprocuration »

À compter du 6 avril 2021, la nouvelle téléprocédure «Maprocuration» permet d'établir une procuration à partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr

En raison de la conjoncture sanitaire et des élections régionales et départementales le même jour, la Commune de LYS-HAUT-LAYON va devoir déplacer certains de ses bureaux de vote (tableau ci-dessous).

Bureau de vote	Ancien bureau	Nouveau bureau	Commune
1 ^{er}	Mairie déléguée de Vihiers		Vihiers
2 ^{ème}	Collège de la Vallée du Lys	Salle des Loisirs place Leclerc	Vihiers
3 ^{ème}	Mairie déléguée	Salle du petit Anjou	Les Cerqueux s/s P.
4 ^{ème}	Mairie déléguée	Salle des Fêtes	La Fosse de Tigné
5 ^{ème}	Restaurant municipal		Nueil-sur-Layon
6 ^{ème}	Mairie déléguée	Salle des Fêtes	St Hilaire-du-Bois
7 ^{ème}	Salle communale		Tancoigné
8 ^{ème}	Mairie déléguée	Salle des Fêtes	Tigné
9 ^{ème}	Mairie déléguée	Salle des Loisirs	Trémont
10 ^{ème}	Mairie déléguée	Salle des Fêtes	Le Voide

Signature de la convention Petites Villes de Demain

Vendredi 23 avril 2021, la commune de Lys-Haut-Layon a signé une convention avec l'Etat, l'Agglomération du Choletais, le Département et la Région pour intégrer le programme «Petites Villes de demain» piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Le lancement de «Petites villes de demain» intervient au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent.

Pour y faire face, l'État a décidé d'engager un plan de relance, dont une partie importante des crédits est territorialisée. 3 milliards d'euros sont consacrés à «Petites Villes de demain».

À ce titre, la commune de Lys-Haut-Layon est inscrite à ce programme grâce à la volonté du Sous-Prefet. Ainsi, notre collectivité pourra bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement des projets qui contribueront aux trois priorités du plan de relance que sont : l'environnement, la compétitivité et la cohésion. Cela permettra de financer un poste en ingénierie afin de capter un maximum de subventions pour des projets structurants (cuisine centrale, analyse des besoins sociaux...). Un chargé de mission a ainsi été recruté pour une durée de 3 ans (renouvelable) en contrat de projet.



«L'objectif de ce programme est de redynamiser les centres-bourgs de nos communes déléguées.»
Médéric Thomas

Convention de mise à disposition de matériel avec Chemillé en Anjou

Une convention de mise à disposition de matériel de contrôle de vitesse a été mise en place au 1^{er} avril entre la commune de Chemillé en Anjou et la commune de Lys-Haut-Layon pour une durée d'un an tacitement reconductible.

Depuis 2018 la commune de Chemillé en Anjou dispose d'un cinémomètre, cet instrument sert à mesurer la vitesse des automobilistes. Il est utilisé ponctuellement par sa Police Municipale. En raison du coût important du matériel Serge Fuster (Responsable de la Police Municipale de Chemillé en Anjou) et Patrick Malvé (Responsable de la Police Municipale de Lys-Haut-Layon) ont mutuellement proposé un partage du matériel pour diviser les frais.

Une convention a donc été signée suite aux délibérations des conseils municipaux de Chemillé en Anjou et Lys-Haut-Layon (25 février 2021 pour Chemillé en Anjou et 11 mars pour Lys-Haut-Layon). Il a été convenu entre les deux parties d'une compensation financière annuelle de 500€ allouée à la commune de Chemillé en Anjou, correspondant au montant du coût de l'étalonnage obligatoire du cinémomètre.

Le 20 avril 2021, Patrick Malvé et Didier BODIN, Adjoint à la sécurité, se sont rendus à Chemillé en Anjou pour récupérer le matériel pour une durée définie : le cinémomètre sera mis à disposition une semaine par mois avec une possibilité de renouvellement de plusieurs jours.

« C'est aussi l'occasion de partager et mettre en commun nos informations en termes de sécurité » Patrick Malvé

Le but des futurs contrôles est avant tout de prévenir afin de faire respecter les limitations de vitesse aux automobilistes aux abords des écoles. Toutefois des contrôles à caractère répressif, inopinés pourront avoir lieu sur l'ensemble du territoire dans des zones définies par les maires délégués ou sur simple initiative du Policier Municipal.



Jean Claude Corroyer, maire délégué de Chemillé
Serge Fuster, Patrick Malvé et Didier Bodin

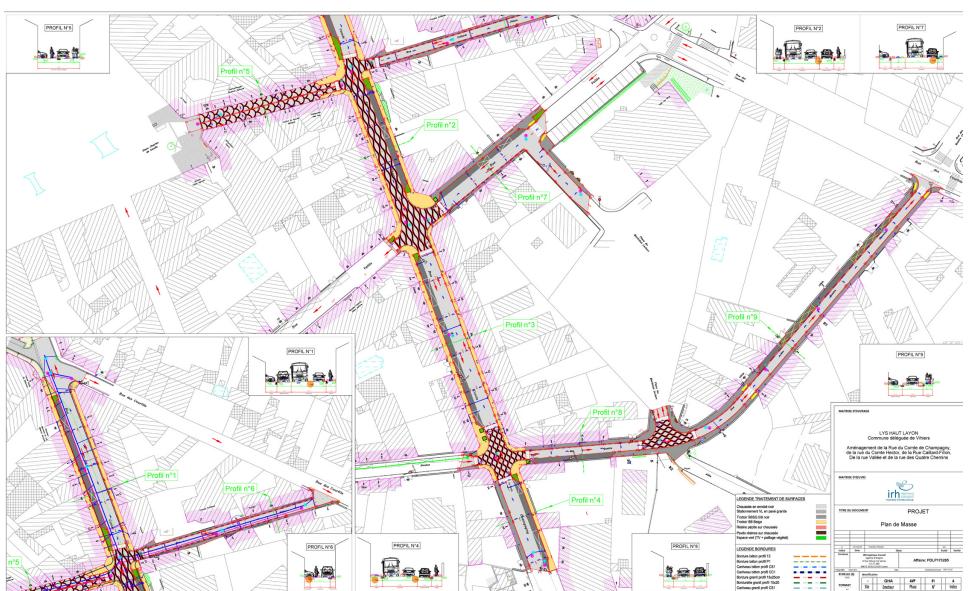
Travaux de sécurisation de la voirie à Vihiers

La commune réalise des travaux d'aménagement de voirie à Vihiers Rue des 4 chemins, rue du Comte Hector, rue Callard Fillon, rue Vallée et rue Comte de Champagny dans le but de sécuriser les rues.

L'aménagement des trottoirs permettra un accès plus simple aux Personnes à Mobilité Réduite. La visibilité sera améliorée aux carrefours dangereux grâce à l'élargissement des trottoirs qui permettra aux véhicules d'avancer un peu plus et ainsi d'être moins gênés par les façades.

Une trentaine d'emplacements de stationnement seront définis dans ces différentes rues.

Les travaux ont débuté le 19 avril et devraient se terminer à la fin du mois de juillet. Pendant ce temps la circulation y est interdite sauf pour les riverains. Des déviations seront mises en place.



Plan des travaux de voirie à Vihiers. Plan consultable sur la devanture de la mairie de Lys-Haut-Layon

Projet de mutuelle communale

La municipalité envisage de mettre en place une mutuelle communale afin de faciliter l'accès de tous aux soins d'ici 2022. Ce dispositif de solidarité nécessite l'étude préalable des besoins de chacun et à cet effet la mise en place du **questionnaire que vous retrouverez en bas de page n°6 mais également sur le site internet de la commune**.

QU'EST QU'UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

Une mutuelle communale est proposée à tous les habitants de la commune par un organisme qui aura été sélectionné pour ses performances. La mutuelle communale propose plusieurs niveaux de garantie parmi lesquels chacun est invité à choisir celui qui lui correspond. L'avantage par rapport à une mutuelle classique est un tarif de cotisation très attractif négocié à la baisse grâce à l'effet de groupe.

En fonction de vos garanties actuelles il peut ainsi être plus avantageux de souscrire à la mutuelle communale. Ce dispositif ne remplace pas la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMUC-C) et n'en vient pas non plus en complément.

Si nous avons suffisamment de réponse, une étude de marché sera lancée afin de trouver la mutuelle la plus adaptée aux besoins et aux attentes de chacun. Enfin, une réunion d'information sera organisée pour présenter les différentes propositions et garanties et permettre de rencontrer un conseiller afin de réaliser un devis personnalisé.



Une Mutuelle communale, ça vous intéresse ?

Questionnaire au dos de cette page

QU'EST CE QU'UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

- Elle est proposée à tous les habitants de la commune par un ou plusieurs organisme(s) de mutuelle.
- Plusieurs niveaux de garantie

L'AVANTAGE ?

- Tarif de cotisation négocié à la baisse grâce à l'effet de groupe

Ce dispositif ne remplace pas la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMUC-C) et ne vient pas en complément.

6 - Vie municipale

Nouvelle opération d'habitat à Vihiers

La commune de Lys-Haut-Layon vous présente sa nouvelle opération d'habitat : «La Coulée de Retruette».

Véritable compromis entre la proximité des services (le site se trouve à 2 pas de l'école Camille Claudel et permet d'accéder à pied au centre-ville), et la nature toute proche, cette opération devrait convenir à tous.

Avec un tarif affiché à partir de **25 000€**, nous pourrons satisfaire votre projet d'installation ou d'investissement à Lys-Haut-Layon !



Plus d'infos

SERVICE URBANISME
urbanisme@lyshautlayon.fr
02 41 75 58 07

Si la superficie des lots peut surprendre par rapport aux opérations précédentes, c'est qu'elle respecte les nouvelles préconisations du SCoT en matière de densité de l'habitat (à savoir 25 logements à l'hectare). Ces mesures ont pour objectif de limiter au maximum la consommation et l'artificialisation de terres agricoles, et s'accompagnera d'un certain nombre d'actions en faveur de la densification, plutôt que l'extension des centres-bourgs.

En bref

URBA AU QUOTIDIEN

L'abri de jardin

Bien pratique pour désengorger nos garages encombrés, l'abri de jardin se démocratise et beaucoup fleurissent sur nos terrains. Les enseignes de bricolage rivalisent d'idées et de solutions à bas coût pour vous équiper. Mais elles oublient souvent de vous informer qu'à partir de 5 m² de surface, l'installation d'un abri de jardin est soumise à déclaration préalable en mairie, voire même à permis de construire !

Sur les communes de Lys-Haut-Layon, les réglementations varient d'une commune à une autre selon les règlements de PLU. Dans tous les cas, l'implantation de l'abri doit faire l'objet d'une bonne intégration paysagère, et veiller à être en harmonie avec la construction principale (matériau de façade, coloris de toiture...).

Attention ! Au-delà de 5 m², votre projet constitue de la surface taxable et est donc éligible à la taxe d'aménagement. Le Conseil Municipal a fait le choix d'exonérer les abris de jardins soumis à déclaration préalable, mais la part départementale reste à payer.

Aussi, avant d'acheter les matériaux, présentez votre projet au Service Urbanisme ! Nous vérifierons ensemble la faisabilité de votre projet et pourrons vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier d'autorisation.



QUESTIONNAIRE MUTUELLE COMMUNALE

Avez-vous une mutuelle ?

Oui Non

Si oui, avez-vous :

- une mutuelle individuelle
- une mutuelle par votre employeur
- la complémentaire santé solidaire (ex CMU)

S'il était proposé des conditions de contrat mutuelle avantageuses, seriez-vous intéressés par une information (ou une souscription le cas échéant) ?

Oui Non

Vos coordonnées, si vous souhaitez être recontacté :
(Vous pouvez aussi répondre anonymement à ce questionnaire)

Questionnaire à remettre en mairie déléguée à l'attention de Solène Vielle

Composition de votre foyer :

	Nombre	Situation (étudiant, salarié, retraité...)
Adultes		
Enfants		

Un retour culturel en plein air

En raison de la situation sanitaire actuelle, les prochaines dates culturelles proposées par la municipalité se dérouleront essentiellement en plein air. Les protocoles sanitaires sont de ce fait plus simples à mettre en oeuvre. Il est important de pouvoir limiter la propagation du virus tout en continuant à découvrir et s'amuser ! Les dates suivantes sont tout de même susceptibles d'être annulées et/ou décalées en fonction de l'évolution sanitaire.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le samedi 19 juin, la journée sera musicale et festive à Lys-Haut-Layon à l'occasion d'une Fête de la musique familiale et en plein air !

Au Plan d'eau de Nueil-sur-Layon à partir de 11h30, puis Place Charles de Gaulle à Vihiers à partir de 18h, c'est à une dizaine de rendez-vous que sont conviés les habitants de la commune.

La programmation, mêlant musiciens amateurs et professionnels, se veut intergénérationnelle : de l'accordéon au rock, en passant par le concert à danser pour les enfants, il y en aura pour tous les goûts.

Le midi à Nueil-sur-Layon, les habitants sont invités à venir pique-niquer ou profiter de la petite restauration proposée sur place ; en soirée à Vihiers, ce sont les commerçants locaux qui ouvrent leur terrasse pour accueillir les spectateurs. Voilà un programme qui, nous l'espérons, vous enthousiasmera !

PROGRAMME

Journée au Plan d'eau de Nueil-sur-Layon

- Tout au long de la journée : Les « Rallumeurs d'Etoiles » de L'autre perception + flashmob participatif autour de la chanson « Rallumeurs d'étoiles » de HK & les Saltimbanks (révisez les paroles !)
- 11h30 : Apéro offert par la commune
- 11h45 : Christian Liébaut - accordéoniste
- 13h : Manu Météorythme - percussion mélodique
- 13h45 : Les épines de Mymi Rose - chanson française swing
- 15h15 : « La machine d'Octave » par la Médiathèque de Vihiers et l'Ecole de Musique - conte musical - à partir de 4 ans
- 16h15 : Soul Béton - concert à danser funk & hip-hop - à partir de 5 ans

Soirée sur la Place Charles de Gaulle de Vihiers

- 18h15 : Les Couac's - chorale de chansons françaises
- 20h : Les Couac's - chorale de chansons françaises
- 20h45 : Les Pink Lady - rock & « sexy punk »
- 21h30 : Orchestre Cristal – orchestre de variétés françaises et étrangères

THÉÂTRE EN PLEIN AIR - 7 JUILLET À 21H



Vous étiez habitués au rendez-vous estival avec la troupe du « Temps est incertain, mais on joue quand même ! » ? C'est à présent sous l'identité du Théâtre Régional des Pays-de-la-Loire que l'équipe qui entoure le metteur en scène Camille de La Guillonière continue sa belle aventure de « La tournée des villages ».

Le nom change, mais la formule et la qualité restent les mêmes (et la billetterie reste libre, à 3€, 6€ ou 10€ la place) : notez bien la date du **mercredi 7 juillet à 21h** pour assister à la représentation, sur la **Place Saint-Jean à Vihiers, du spectacle « Maestro » de Xavier-Laurent Petit**.

Cette année, c'est en Amérique latine que nous emmènera la pièce, aux côtés d'un chef d'orchestre qui initie des enfants des rues à la découverte de la musique classique... Une question se dessine : la musique a-t-elle le pouvoir d'effacer la peur et la solitude ? Le théâtre tentera peut-être d'y répondre sous les étoiles de ce début d'été.

FÊTE NATIONALE



Quel meilleur cadre que l'Etang du Lys à Vihiers pour profiter d'une soirée d'été animée ?

En ce **mercredi 14 juillet**, des food-trucks vous attendront dès 19h pour un dîner sur l'herbe.

Puis, à 21h, le groupe **JuJuBees Swing Combo** vous convoque : enfilez vos plus belles chaussures cirées, et laissez-vous guider pour un retour direct dans les clubs jazz et bals swing des années 1930 ! Au son des cuivres, guitare, piano et percussions, ce cocktail vintage fait bouger tous les âges et distille sa bonne humeur et son énergie communicative et entraînante.

Enfin, la nuit tombée, place au traditionnel feu d'artifice qui illuminera le Château de Maupassant pour finir ce moment en beauté.

DOUBLE PROGRAMMATION



La commune de Lys-Haut-Layon invite les habitants à un nouveau temps fort : le **samedi 24 juillet**, l'ancien stade du Voide recevra le public pour une double-programmation culturelle.

Le début de soirée sera sous les auspices du cirque et du burlesque avec le spectacle déjanté en équilibre épique « **Gum Over » de la compagnie Lombric Spaghetti**. Le point de départ : sur un coup de tête, deux hurluberlus ont répondu à « la pelle » de la route ! Dans une ambiance blues détonante, les deux compères se mettent à l'épreuve dans des jeux d'équilibre, le temps d'une performance absurde et périlleuse.

La rencontre se poursuivra en compagnie d'un concert

8 - Actualités

Adressage

Le travail d'adressage se poursuit sur Vihiers et Saint-Hilaire-du-Bois (uniquement à l'intérieur de la déviation).

LA NORMALISATION DES ADRESSES

Afin de faciliter le déploiement de la fibre optique et l'intervention de nombreux organismes remplissant des missions de service public, la commune de Lys-Haut-Layon a décidé de mettre en place une démarche d'adressage permettant la localisation précise de chaque habitation, activité ou entreprise.

Pour être raccordée à la fibre optique, chaque habitation et entreprise doit disposer d'une adresse complète et unique permettant un déploiement correct du réseau.

L'absence de numéro, les doublons (lieu-dit et voie portant le même nom sur Lys-Haut-Layon), sont autant d'anomalies qui freinent

le bon déploiement de la fibre optique. La correction de ces anomalies, qui conduira à modifier ou compléter certaines adresses, permettra également d'améliorer les déplacements des secours, des opérateurs des services publics et commerciaux, des transporteurs, les acheminements postaux, et la géolocalisation (GPS).

Les élus procèdent actuellement à des vérifications sur le terrain dans les communes de Vihiers et Saint-Hilaire-du-Bois (intérieur de la déviation).

Les personnes et entreprises qui seront concernées par des changements de numéro ou de nom de voie sur ces communes seront informées dans les mois à venir par la Mairie.

En bref

ATTENTION AU DÉMARCHAGE FIBRE OPTIQUE

La fibre optique arrive tout juste sur la commune et les démarchages débutent.

Les opérateurs téléphoniques commencent à démarcher sur le secteur.

Attention à ne pas accepter trop tôt un contrat. Il est préférable d'attendre que la fibre soit installée dans votre quartier pour souscrire à un abonnement.

Pour savoir si votre habitation est raccordable à la fibre : <https://www.anjou-fibre.fr/#/>

8 nouveaux logements Sèvre Loire Habitat

Lys-Haut-Layon accueille de nouveaux logements Sèvre Loire Habitat, aux Cerqueux-sous-Passavant et à Tigné.

La commune a fait appel à Sèvre Loire Habitat pour la première fois pour réaliser 4 logements individuels sur les lotissements communaux de la Frénaye aux Cerqueux-sous-Passavant et celui du Point du Jour à Tigné. Le but étant de poursuivre le développement de son parc locatif social. Pour mener à bien ce projet, la commune a réalisé un effort important sur le prix d'acquisition du foncier (5 000 € / logement).



LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT Lotissement la Frénaye

Architecte : Cabinet INSO

4 logements individuels Type 3 de plus de 69 m² de plain-pied comprenant :

- un garage,
- un cellier,
- une pièce de vie (environ 30 m²) avec accès terrasse et jardin clos,
- 2 chambres,
- une salle de bain avec douche à l'italienne.

Deux des logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les deux autres sont adaptables avec une cloison démontable entre la salle de bains et les WC.

Les logements sont livrés depuis le 7 avril 2021.

Les 8 logements répondent aux normes environnementales et d'économies d'énergie de la RT 2012. Les logements sont chauffés grâce à une pompe à chaleur qui fournit également l'eau chaude sanitaire.

TIGNÉ Lotissement Le Point du Jour

Architecte : Cabinet À PROPOS

4 logements individuels Type 3 de plus de 69 m² de plain-pied comprenant :

- un garage,
- un cellier,
- une pièce de vie (environ 30 m²) avec accès terrasse et jardin clos,
- 2 chambres,
- une salle de bain

Deux des logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les logements sont livrés depuis le 20 mai 2021.

Si vous souhaitez prétendre à un de ces logements, un dossier de logement social est à remplir et retourner en mairie ou en ligne via le site Maine-et-Loire (demandelogement49.fr). Votre dossier sera ensuite soumis à Sèvre Loire Habitat qui étudiera la demande.

PETIT MOT DE PÉTANQUE CLUB DU VIHIERSOIS

Les membres du bureau ainsi que tous les sociétaires se joignent à moi pour remercier la commune de Lys Haut Layon et tout particulièrement messieurs Franck AUDIAU et Mickaël BIGOT pour leur implication dans la réfection du boulodrome.

Philippe THEBAUD, Président.



Actualités - 9

École publique de Tigné

L'école publique maternelle de Tigné est refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

En septembre l'école a signé une convention, pour 3 ans, avec la LPO afin de créer un refuge au sein de l'établissement.

L'école s'engage à :

- améliorer le cadre de vie de l'établissement,
- renforcer le lien social entre les membres de l'établissement,
- créer un environnement sain sans produit chimique, protégeant la santé des utilisateurs,
- créer une zone refuge pour la biodiversité (aider les oiseaux en hiver, créer des sites de nidification ou de reproduction, planter des espèces indigènes, diversifier les milieux...),
- privilégier l'ouverture vers l'extérieur et échanger avec d'autres établissements.



Pour répondre à cet engagement, plusieurs actions ont eu lieu :

- en octobre, Yves (agent communal) est venu expliquer aux élèves comment semer une prairie fleurie. Il a ensuite mis en place les semis avec les élèves,
- en novembre, Sylvie (intervenante auprès de la LPO) est venue

nous conter les aventures de Solange la mésange au fil des saisons, - en décembre, une mangeoire a été installée. Tout au long de l'hiver, nous avons observé de nombreuses mésanges, des moineaux et des rouges-gorges,

- en février, nous avons installé le nichoir fourni par la LPO. Nous espérons qu'un couple de mésanges y fera son nid,

- en mars, M. Le Maire délégué de Tigné et M. Aliane (responsable des bâtiments) sont venus inaugurer le refuge. La plaque signalétique a été apposée sous le porche de l'école. Yves et Emma (agents communaux) ont également assisté à l'inauguration. Ils ont apporté un hôtel à insectes qui a été installé dans la prairie fleurie.

Avec l'arrivée du printemps, les élèves ont pu observer de nouveaux oiseaux (dont la bergeronnette). Les semis de la prairie fleurie ont levé tout l'hiver et les fleurs commencent à s'ouvrir. Les premiers insectes ont commencé à la coloniser (coccinelles, sauterelles, gendarmes...). Le projet se poursuit puisqu'une haie basse devrait être plantée à l'automne prochain.

La vie à l'école Saint Joseph - Nueil-sur-Layon

PROJET ENVIRONNEMENT

Depuis le début de l'année, les enfants de l'école travaillent sur l'environnement :

- culture de vers de terre pour les maternelles
- poursuite du projet «Défi écosystem» pour les CP-CM, avec la création d'un journal pour les plus grands.
- semaine autour de l'environnement : certains Nueillais ont été interviewés pour savoir ce que leur évoquait le mot «environnement», et proposer une action pour limiter l'impact sur l'écologie.

Toujours en lien avec ce projet, les enfants ont vécu fin mai (du 25 au 31), une semaine autour du vélo. Des ateliers leur ont été proposés afin qu'ils se perfectionnent et connaissent les règles de sécurité.

L'autre perception

Fête de la musique du 19 juin à Vihiers

Participez au Flash mob des Rallumeurs d'étoiles !

Vous nous avez peut-être déjà aperçus sur le marché de Vihiers ou lors du Forum des Associations aux Cerqueux-sous-Passavant.

Nous marchons, dansons et déambulons dans les rues avec une brouette dans laquelle poussent des étoiles ! Sur notre passage, nous offrons de petits parchemins sur lesquels sont écrits des pensées ou de courts poèmes. Et de temps en temps, nous nous arrêtons pour puiser dans une «Boîte à l'Etre» : des textes, poèmes, contes ou légendes et des devinettes que nous déclamons.

Notre source d'inspiration ? La chanson «Rallumeur d'étoiles» d'HK & les Saltimbanks que nous vous invitons à apprendre pour venir chanter et danser avec nous lors de cette prochaine Fête de la musique. Soyons nombreux à reprendre en cœur cette belle chanson revigorante !

Et sachez que nous cherchons des musiciens et des chanteurs pour accompagner le Flash mob (et/ou étoffer la compagnie des Rallumeurs d'étoiles)

Pour plus de renseignements : contacter Mathilde Clémencelle au 06 28 29 16 03.

lautreperception@gmail.com.

FB L'autre perception.

Vihiers Basket



Après plusieurs interruptions cette saison, reprise des entraînements en extérieur pour tous les licenciés (jeunes et seniors) depuis le 7 avril 2021 sur le terrain de basket du Patronage à Trémont.

Date à retenir :

Samedi 19 juin 2021 : assemblée générale du Club le matin + permanence pour la signature des licences pour la saison prochaine + journée du Club (à confirmer suivant les conditions sanitaires) à la salle de la Loge à Vihiers.

Suite à ces 2 années un peu "spéciales", indépendantes de notre volonté, un gros effort financier sera fait par le Club sur le prix des renouvellements de licences pour la saison à venir ainsi qu'un petit remboursement sur une partie de la licence pour cette saison. Ces tarifs seront donnés et expliqués lors de l'assemblée générale du 19 juin à tous les licenciés et parents de joueurs et joueuses.

Nous allons aussi avoir besoin de nouveaux bénévoles afin que nos licenciés (petits et grands) continuent leur sport favori dans de bonnes conditions et afin de continuer à faire vivre notre club la saison prochaine. Il est possible soit de rentrer dans le bureau ou faire partie d'une commission dans le Club (appel fait auprès des parents de joueurs ou joueuses et licenciés de + de 18 ans).

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre du bureau avant l'assemblée générale du 19 juin 2021.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les secrétaires au 06.71.98.80.93 ou 06.46.67.10.11.

10 - Actualités

Vihiers Patrimoine

L'association Vihiers Patrimoine qui s'occupe de la restauration et de l'animation du château Maupassant, mais aussi du petit patrimoine local (monuments aux morts, croix et calvaires, chapelles...) a tenté durant cette année difficile de conserver quelques activités.

La bonne nouvelle c'est que, pendant cette année blanche pour l'animation, le château a bougé ! Le Salon des Arts n'ayant pu être organisé, les travaux du rez de chaussée peuvent être menés à bien : les fenêtres sont en cours de changement, les portes suivront. Le confort en sera grandement amélioré. Les travaux d'accessibilité inscrits dans les projets de Lys-Haut-Layon nous permettent d'envisager l'avenir du château Maupassant avec plus d'optimisme.



Nous espérons pouvoir aider la Mairie à faire vivre ce monument : pourquoi pas à nouveau, les journées du Patrimoine en septembre, notre marché de Noël début décembre...

L'atelier restauration va reprendre ses activités le mardi matin par petits groupes, dès que possible. Outre quelques petits travaux en cours au château, des demandes d'aide viennent d'autres communes déléguées. Mais les bénévoles de l'association vieillissent, Vihiers Patrimoine serait heureuse d'accueillir des nouveaux membres. **Vous vous intéressez au Patrimoine local, alors venez rejoindre l'équipe restauration :** Contact : Yves Bourdais 06 80 87 35 53

Pour les autres ateliers (Broderie, Souvenirs...) qui se réunissent en intérieur, la reprise se fera dès que les règles sanitaires le permettront. Contact : Annie Baumard 02 41 75 85 78

Isolés mais pas seul



Depuis plusieurs années le Centre Socioculturel Le Coin de La Rue propose une action de visiteurs à domicile. Après une année 2020 compromise par la Covid 19 et qui a vu l'isolement monter en flèche, les visiteurs à domicile reprennent du service.

Depuis le confinement de mars 2020, le CSC a mis en place un réseau d'entraide pour les plus fragiles. À la lumière de ce réseau est apparu que l'isolement des seniors reste très fort. Chacun a besoin de discuter, se balader, jouer ou bien lire. C'est pour répondre à cette demande qu'ont été créés les visiteurs à domicile.

L'action des visiteurs à domicile s'adresse aux séniors qui se sentent isolés, habitant sur les communes de Lys-Haut-Layon, Saint Paul du Bois, Cléré sur Layon, Montilliers ou Cernusson. Vous souhaitez recevoir de la visite ? Il suffit de contacter Fabienne Jacquet animatrice adultes au Centre Socioculturel ou bien de vous rendre en mairie pour que vos coordonnées soient transmises.

Mais pas de visiteurs à domicile sans bénévoles ! **Nous sommes à la recherche de bénévoles prêts à donner un peu de leur temps, en fonction de leur disponibilité.** Vous avez une heure par semaine ou par mois ? Pourquoi ne pas aller à la rencontre d'un habitant de votre commune et partager un moment de jeu, de balade ou de lecture ensemble ? Ou simplement boire un café en parlant de la vie.

En complément de cette visite à domicile, un partenariat avec les bibliothèques du Vihiersois est en place pour permettre le portage de livres. Vous adorez les polars mais la bibliothèque est trop loin ? Un visiteur à domicile vous apporte une sélection d'ouvrage spécialement choisi par nos bibliothécaires en fonction de vos goûts.

Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre Fabienne Jacquet au 02.41.75.42.70 ou par mail : fabienne@csc-lecoindelarue.fr

Initiatives Emplois



L'association Initiatives Emplois, implantée géographiquement sur votre commune, a pour objectifs d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire.

La **mobilisation de nouveaux bénévoles** au sein de l'association qui relève de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) est **nécessaire pour apporter un soutien à l'équipe déjà présente et faire bénéficier d'autres regards et expériences.**

« Être bénévole dans la convivialité afin d'agir pour l'emploi local ! »

- Participation à des actions collectives (visites d'entreprises...)
- Soutien à la vente de jus de raisin lors des marchés locaux,
- Participation à des ateliers ponctuels de conditionnement du jus de raisin
- Réflexion pour la mise en place d'actions favorisant l'emploi local (mobilisation des chercheurs d'emploi, solutions mobilité, évolution de la structure...)
- Transmission de vos savoirs faire au regard de vos expériences professionnelles dans différents domaines.
- Conseil sur des missions jardinage, bricolage...
- Bricolage ponctuel dans les bureaux

Rejoignez-nous et/ou partagez l'info autour de vous !

Vous souhaitez en savoir plus sur l'investissement bénévole à Initiatives Emplois ? contactez-nous au 02 41 56 11 13 ou par mail initiatives.emplois@orange.fr

Et venez découvrir nos activités lors de l'assemblée générale prévue le 8 juin 2021 en soirée (horaires et lieu à préciser).

Alcool Assistance - Lieu d'accueil à Vihiers



Alcool assistance, une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique : différents lieux d'accueil dans le département dont Lys-Haut-Layon.

Alcool Assistance a pour mission l'accueil, l'aide et l'accompagnement de toutes les personnes en difficulté avec les addictions et de leurs proches (entourage).

Pour cela, différents espaces de paroles sont mis en place pour permettre aux personnes de mieux connaître et comprendre la maladie de la dépendance à différents produits.

Les échanges se font dans le respect de chacun et en toute confidentialité.

Dans le contexte actuel, nos espaces de paroles n'ont pas lieu mais reprendront dès que la situation le permettra. Cependant, nous sommes toujours joignables par téléphone pour les malades et leur entourage.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Le responsable de l'association et des malades : M.BLOUIN Yannick 02.41.30.54.60 - yannick.blouin49@gmail.com

La responsable de l'entourage : Mme GODET Marie-Madeleine 02.41.56.10.70 - alain.godet2@wanadoo.fr

La secrétaire de l'association : Mme RETAILLEAU Nathalie 02.41.55.98.10 - retailleaudom@wanadoo.fr

Membres du bureau : M. CATROUX Marcel, Mme GANIER Isabelle, M. HERAULT Jacques, M. L'HOMMEDET Laurent.

Site internet : www.alcool-assistance-49.fr



Focus sur les écoles primaires

Les affaires scolaires constituent une priorité pour la commune, qui n'hésite pas, par différents moyens (humains, financiers...) à participer à leur développement. Eveil culturel, prévention, accueils périscolaires, restauration... Découvrez comment fonctionnent les écoles publiques et privées de Lys-Haut-Layon.

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA COMMUNE

Deux élus sont en charge de la commission Affaires scolaires, enfance, jeunesse : Anita Reullier et Dominique Baudonnier. Elles sont disponibles et à l'écoute des différents acteurs liés à l'enfance et la jeunesse pour le bien-être des enfants sur Lys-Haut-Layon. Avec les autres membres de la commission, elles ont des liens étroits avec tous les établissements scolaires du territoire : écoles publiques, comme écoles privées. Des élus participent aux conseils d'école : ils se rendent dans les établissements à chaque fois qu'ils sont sollicités.

Depuis le début de la crise sanitaire, la commune a poursuivi et intensifié ses relations avec les écoles. Dès mars 2020, de nombreux échanges ont permis de gérer les difficultés ensemble et en concertation. Un accueil complémentaire a été mis en place en mai et juin 2020 pour accueillir les enfants des écoles publiques et privées sans mode de garde. Le coût de ce dispositif a été entièrement pris en charge par la commune.

Les relations sont nombreuses avec les écoles publiques et privées. Les bibliothécaires accompagnent les enseignants tout au long de l'année, le policier municipal intervient dans les écoles pour expliquer les bonnes pratiques en matière de sécurité routière, le service des espaces verts propose des moments de plantation avec les enfants, le service culture développe de nouvelles propositions à l'éveil culturel, ... Le conseil municipal d'enfants (CME) a également tissé des liens avec toutes les écoles. En 2020 et 2021 le CME n'a pas pu se réunir régulièrement à cause de la crise sanitaire.

“Notre volonté est d'offrir à chaque élève, du public comme du privé, un accès à l'éducation et aux services périscolaires dans les meilleures conditions. **”**

Médéric THOMAS, Maire de Lys-Haut-Layon



La gestion des écoles primaires est une compétence communale.

Toutes les dépenses qui permettent aux écoles publiques de fonctionner sont payées directement par la commune : fournitures scolaires, livres, charges d'entretien des bâtiments, téléphone, charges de personnel (ATSEM, agents d'entretien, agents techniques, personnel administratif – les enseignants sont payés par l'Etat). Tous les travaux de rénovation ou de construction sont aussi pris en charge par la commune.

En 2020, le budget consacré au fonctionnement des trois écoles publiques s'est élevé à 216 807€ (320 élèves). Cela représente un coût à l'élève de 1 321,37€ pour les maternelles et 334,20€ pour les élémentaires.

65 000€ ont aussi été investis dans des travaux ou équipements de ces écoles.

La commune finance également le fonctionnement des écoles privées grâce aux participations versées aux OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques). Ces participations sont liées au coût à l'élève des écoles publiques et aux effectifs des écoles privées.

En 2021, 337 057€ seront ainsi versés pour les écoles privées (468 élèves).

Contact

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES
service.enfance@lyshautlayon.fr
02 41 75 58 04

12 - Le Dossier

LES ÉCOLES DE LYS-HAUT-LAYON

La commune de Lys-Haut-Layon compte 9 écoles sur son territoire dont 2 en RPI (Regroupements Pédagogiques Intercommunaux).



École publique Camille Claudel - Vihiers

Directrice : Nicole LOURENÇO
Mail : ce.0491683n@ac-nantes.fr – **Tél.** 02 41 75 84 49
3 ATSEM
10 classes, dont 1 classe ULIS
RASED (Réseau d'Accompagnement des Élèves en Difficulté)
243 élèves : 64 en maternelle, 179 en élémentaire



École privée Saint Jean - Vihiers

Cheffe d'établissement : Christine VITRE
Mail : vihiers.stjean@ec49.fr – **Tél.** 02 41 75 81 14
7 classes
179 élèves : 70 en maternelle, 109 en élémentaire



École privée Saint Joseph - Nueil-sur-Layon

Cheffe d'établissement : Lucie MARTIN
Mail : nueil.stjoseph@ec49.fr – **Tél.** 02 41 59 52 69
3 classes
69 élèves : 23 en maternelle, 46 en élémentaire



École privée Notre Dame - Saint-Hilaire-du-Bois

Cheffe d'établissement : Véronique BRUNET
Mail : sthilairedubois.notredame@ec49.fr – **Tél.** 02 41 75 81 72
3 classes
65 élèves : 23 en maternelle, 42 en élémentaire



École publique Jean de la Fontaine - Nueil-sur-Layon

Directrice : Pauline CALLY
Mail : ce.0490392k@ac-nantes.fr – **Tél.** 02 41 59 56 15
1 ATSEM + 1 aide bibliothèque
3 classes
62 élèves : 20 en maternelle, 42 en élémentaire



École privée Saint Joseph - Le Voide

Cheffe d'établissement : Adélaïde BERNIER
Mail : levoide.stjoseph@ec49.fr – **Tél.** 02 41 75 08 19
3 classes
61 élèves : 25 en maternelle, 36 en élémentaire



École privée Saint Joseph - Tigné

Cheffe d'établissement : Sandrine MUTANE
Mail : tigne.stjoseph@ec49.fr – **Tél.** 02 41 59 99 77
4 classes
100 élèves : 39 en maternelle, 61 en élémentaire



RPI école privée Notre Dame - Les Cerqueux-s/s-P. / école privée St Francaire - Cléré sur Layon

Cheffe d'établissement : Marion RIPAUD
Mail : lescerqueuxsouspassavant.nd@ec49.fr – **Tél.** 02 41 59 51 24
2 classes aux Cerqueux-s/s-P., 2 classes à Cléré sur Layon
62 élèves : 28 en maternelle, 34 en élémentaire



RPI Tigné, Tancoigné, La Fosse-de-Tigné/ Cernusson

Deux sites : Tigné (maternelle) et Cernusson (élémentaire)
Directrice Tigné : Tiphaïne MORTIER
Mail : ce.0490687f@ac-nantes.fr – **Tél.** 02 41 59 64 93
Directrice Cernusson : Amandine JEANNETEAU
Mail : ce.0490677v@ac-nantes.fr – **Tél.** 02 41 75 06 76
1 ATSEM
3 classes : 1 à Tigné et 2 à Cernusson
67 élèves : 27 en maternelle, 40 en élémentaire

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La commune gère 3 accueils périscolaires.

Accueil périscolaire de l'école Camille Claudel

Il est situé au sein de l'école Camille Claudel et composé d'une équipe de 3 agents avec des renforts en fonction des effectifs. Une trentaine d'enfants sont accueillis le matin et une quarantaine le soir.

Accueil périscolaire de Nueil-sur-Layon

Le service est proposé pour les deux écoles de la commune : Jean de la Fontaine et Saint Joseph. Les locaux sont indépendants des 2 écoles. Les trajets sont donc assurés par des agents communaux.

L'équipe est composée de 2 agents avec des renforts en fonction des effectifs. Chaque matin une vingtaine d'enfants sont accueillis et une trentaine chaque soir.

Accueil périscolaire de Tigné

Le service est proposé pour les deux écoles de la commune : école publique et Saint Joseph, ainsi que pour l'école publique de Cernusson. Depuis la crise sanitaire, deux sites de périscolaire ont été mis en place car les seuls locaux de l'école publique n'étaient pas suffisants pour séparer les enfants des 2 écoles.

Les trajets sont assurés par des agents communaux. L'équipe actuelle est composée de 3 agents (2 en dehors de la crise sanitaire).

Accueil d'une vingtaine d'enfants chaque matin et une trentaine d'enfants chaque soir.

Un travail de coordination est réalisé avec les agents des 3 accueils périscolaires et des activités proposées en lien avec le centre socioculturel.

Le coût du fonctionnement des 3 accueils périscolaires s'élève en 2020 à 103 571€. En recettes, la commune perçoit des participations des familles et des aides de la CAF et de la MSA.

Les tarifs sont les mêmes pour les 3 accueils périscolaires. Ils seront les suivants à compter de septembre 2021 :

Enfant de Lys Haut Layon et communes conventionnées	QF compris entre 0 et 336	0,30€ le ¼ d'h
	QF compris entre 337 et 550	0,41€ le ¼ d'h
	QF compris entre 551 et 820	0,52€ le ¼ d'h
	QF compris entre 821 et 1199	0,61€ le ¼ d'h
	QF supérieur à 1200 ou QF non fourni	0,69€ le ¼ d'h
	Non-inscrit ou non-décommandé	1,37€ le ¼ d'h
Enfant de communes non conventionnées	+ 0,25€ le ¼ h	
Collation du matin ou du soir (pour Tigné et Vihiers)	0,45€	

Des associations gèrent les accueils périscolaires de certaines écoles privées : Le Voide, Saint Hilaire du Bois, Les Cerqueux-sous-Passavant, Saint Jean à Vihiers.

Les animateurs(rices) sont alors recrutés par l'association et la gestion administrative est effectuée par des bénévoles.

La commune soutient pleinement ces associations. Des subventions leur sont notamment versées pour équilibrer leur budget. En 2021, la commune versera 8 050€ aux associations gestionnaires d'accueils périscolaires.

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

La commune gère 3 restaurants scolaires.

Restaurant scolaire de l'école Camille Claudel

Il est situé au sein de l'école Camille Claudel et est composé d'une équipe d'une dizaine de personnes. Les repas sont en liaison froide, et fournis par un prestataire extérieur. En moyenne, 200 repas sont servis par jour.

Restaurant scolaire de Nueil sur Layon

Service proposé pour les deux écoles de la commune : Jean de la Fontaine et Saint Joseph. Les locaux sont mutualisés avec la salle des fêtes de Nueil-sur-Layon et les trajets sont assurés par des agents communaux. 4 agents de la commune s'occupent des enfants. Les repas sont préparés sur place, par un prestataire qui recrute la cantinière. En moyenne, 90 repas sont servis chaque jour.

Restaurant scolaire de Tigné

Service proposé pour les deux écoles de la commune : école publique et Saint Joseph. Les locaux sont eux aussi mutualisés avec la salle des fêtes (Tigné). Les trajets sont assurés par des agents communaux. En tout il y a 5 agents de la commune, dont une cantinière. Les repas sont en liaison froide et fournis par un prestataire extérieur. En moyenne, 100 repas sont servis chaque jour.

Le coût du fonctionnement des 3 restaurants scolaires s'élève en 2020 à 269 787€.

Les tarifs de Tigné et Nueil-sur-Layon sont supérieurs à ceux de Vihiers. Une harmonisation est effectuée d'année en année pour que les tarifs deviennent identiques.

Tarifs à compter de septembre 2021 :

Enfant de Lys Haut Layon et communes conventionnées :

- Cantine de Vihiers : 3,23 €
- Cantine de Tigné et de Nueil sur Layon : 3,30 €

Enfant de communes non conventionnées

- Cantine de Vihiers : 4,23 €
- Cantine de Tigné et de Nueil sur Layon : 4,30 €

Supplément pour repas non réservé ou non décommandé : + 1€

Enfant en PAI qui apporte son panier (allergies) : - 0,50 €

Adultes : 6,10 €

Comme pour les accueils périscolaires, des restaurants scolaires sont gérés par des associations. La commune soutient ces structures par la mise à disposition de locaux et par le versement de subvention. En 2021, la commune versera 23 550 € aux associations gestionnaires de cantines.

UN ACCOMPAGNEMENT À L'ÉVEIL CULTUREL

Interventions des bibliothécaires

LES ACCUEILS DE CLASSE

Les accueils de classe sont proposés à tous les établissements scolaires de Lys-Haut-Layon. Chaque classe vient à la bibliothèque ou reçoit la visite d'une bibliothécaire entre chaque période scolaire (5 fois dans l'année). Chaque élève choisit un livre et l'emprunte. Enfin, la séance se clôture par un temps de lecture autour d'une histoire ou d'une thématique.



Quels sont les objectifs de ces accueils ?

- Permettre à tous les enfants de la commune de découvrir la bibliothèque et donner envie aux enfants de la fréquenter.
- Familiariser les enfants avec les livres et la lecture.
- Leur faire découvrir un large choix de documents et de contenus.
- Leur donner les outils et les moyens d'accéder à la connaissance.

Pendant les confinements, des caisses de livres ont été déposées dans les écoles. Ainsi, les enfants ont toujours bénéficié des livres des bibliothèques de Lys-Haut-Layon.

VOYAGE LECTURE

Le voyage-lecture est un projet autour d'une sélection de livres traitant du même thème, décliné sous différents aspects. Cela se passe entre les bibliothèques, les classes participantes et les familles. **L'objectif : donner le goût de la lecture**

Le voyage lecture se déroule de novembre à mai. Il est ponctué par 3 escales :

- à la bibliothèque : présentation des livres ;
- dans la classe : c'est une occasion de relancer le projet et de faire un bilan provisoire ;
- présentation du livre préféré de la classe aux autres classes voyageuses. Elle clôt le projet avec le partage de lecture.

Entre ces rencontres, les livres sont confiés à la classe qui les découvre et les exploite à sa convenance.

La commune de Lys-Haut-Layon a fait le choix d'offrir la sélection des livres du Voyage Lecture aux établissements scolaires y participant.

Chaque année, c'est un niveau scolaire qui participe sur la thématique choisie :

2018-2019 : Maternelle : Ma tête et mon corps

2019-2020 : CM1/CM2 : Histoires d'en rire

2021-2022 : CE1/CE2 : Slowlivres



Interventions en milieu scolaire

Chaque année, un budget de 25 000€ est consacré aux interventions en milieu scolaire.

Depuis 3 ans, un an sur deux, les écoles peuvent bénéficier d'interventions du conservatoire de musique du Choletais.

Le conservatoire intervient cette année scolaire (2020/2021) sur l'école Notre Dame de Saint-Hilaire-du-Bois, l'école publique de Tigné, l'école Saint Joseph de Tigné et l'école Camille Claudel de Vihiers.

Pour les autres écoles, la commune propose des interventions plus modestes.

En 2020/2021, Evan Chauvigné (musicien) est intervenu sur les écoles Saint Jean à Vihiers, Saint Joseph au Voide et Saint Joseph à Nueil-sur-Layon. Par le biais du cinéma, il montre aux enfants le pouvoir qu'a la musique et la façon dont elle peut faire passer les émotions ou pas.



Mathilde Clémencelle est intervenue à l'école Notre Dame des Cerqueux sous Passavant, avec une animation «Marionnettes émotionnelles». En 3 séances, les élèves ont créé, fabriqué, manipulé leurs marionnettes. Ils les ont fait vivre en exprimant leurs émotions. Ce qui leur a permis de comprendre d'échanger, de ressentir les sentiments de leurs camarades de classe.

Pour l'année 2021/2022, la commune étend son dispositif d'interventions en milieu scolaire.

En plus du conservatoire de musique du Choletais, d'autres parcours culturels vont être proposés aux écoles.

Un parcours «Conte illustré» permettra aux enseignants une écriture collective d'un conte qui sera mis en scène par une illustratrice professionnelle.

Un parcours «Spectacle de marionnette» alliera fabrication de marionnettes et participation à un spectacle.

«L'évasion au cinéma» amènera les élèves au Cinéfil, leur fera découvrir des jouets optiques et leur montrera des techniques du cinéma d'animation.

Le parcours «Contes et musique» conjuguera expression orale, musique et travail sur l'imaginaire.

Amener les enfants vers la culture est un axe de travail prioritaire de la commission Affaires scolaires, enfance, jeunesse.

14 - Découvrir

Une campagne de communication contre les déjections canines



La commune de Lys-Haut-Layon met en place une campagne de communication afin de lutter contre les déjections canines sur le territoire.

Vous avez peut-être déjà vu dans votre commune ces affichettes. Le problème des déjections canines est bien réel sur le territoire.

Le passage régulier des agents des espaces verts de la commune n'empêche pas le manque de civisme de certains propriétaires de chiens. Pollution visuelle et olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dessus sur un trottoir ou pour les enfants qui jouent dans les espaces verts de la commune...

Pour faire face à ces incivilités, la commune a réalisé une campagne de communication amusante qui interpelle, mettant en avant un chien incapable de ramasser lui-même ses déjections. C'est au maître d'en faire la démarche, pour rendre plus agréable le quotidien de tout le monde.

Pour le respect des agents communaux et des habitants, merci de ramasser les déjections de vos animaux de compagnie.

La propreté de notre commune est l'affaire de tous !

PORTRAIT - Joris Cardoso, graphiste

À tout juste 19 ans, Joris Cardoso, Trémontais, a décidé de créer son auto-entreprise «Créa'tiff» dans le graphisme et l'infographie.



Sa passion pour le graphisme a débuté lorsqu'il était au collège. Un projet de réalisation d'affiche lui fait découvrir cette activité. Dès ses 17 ans Joris sait déjà qu'il souhaite créer son entreprise.

Pour continuer sur cette voie, il passe un Bac professionnel RPIP PG (Réalisation de Produits Imprimés et Plurimédias - Option Production Graphique) en apprentissage au CFA Grafipolis à Nantes. Après 3 années d'apprentissage à l'imprimerie «Layon Impression» à Thouarcé, le jeune Trémontais est devenu auto-entrepreneur au début du mois d'avril dernier.

Le jeune graphiste a eu l'occasion de se démarquer lors de deux concours

- Les Meilleurs Apprentis de France (MAF), où il a obtenu la médaille d'Or au niveau départemental, régional et où il s'est classé dans le Top 3 au niveau National.
- Les Olympiades des Métiers Régionales, où il s'est classé 4^{ème} sur 14 participants.

Joris commence doucement à se créer une clientèle malgré le contexte actuel. Il a d'ailleurs déjà réalisé des cartes de visites, conçu une identité visuelle et réalisé quelques brochures pour différents acteurs locaux.

Il souhaiterait, à long terme, que Créo'tiff devienne un studio de création graphique avec plusieurs salariés et pourquoi pas des apprentis.

Pour l'heure Joris souhaite se faire connaître et compte sur le bouche à oreille pour développer son activité.

Pour le contacter ou avoir plus d'informations :
06 32 91 88 41 - contact.creatiffstudio@gmail.com - <https://www.creatiff-studio.com/>



AIDES À LA PLANTATION DES HAIES

Le Syndicat Layon Aubance Louet propose des aides à la plantation de haies.



Les haies sont des réservoirs de biodiversité et jouent un rôle fondamental pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la rétention d'eau dans les sols (retiennent les polluants et filtrent l'eau). Le Syndicat Layon Aubance Louets coordonne et prend en charge l'organisation des plantations de haies champêtres sur le territoire avec l'octroi d'une aide de 80% (HT) du coût de la plantation (comprend le conseil, les plants, le paillage et les protections de gibier).



Pour bénéficier de l'aide, il faut planter en zone rurale (plein champ ou bordure de voie) sur une longueur de 100m linéaire minimum.

Renseignements et inscriptions pour la saison hiver 2021-2022 :

Emilie CAILLEAUD : 06 48 38 76 64
e.cailleaud@layonaubancelouets.fr

NOUVELLE ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE ?

Contactez le service communication : communication@lyshautlayon.fr

Tribune des élus - 15

LE RENOUVEAU CITOYEN DU VIHIERSOIS HAUT LAYON

FOCUS SUR L'UN DE VOS ÉLUS

Parmi les nouveaux élus au conseil municipal de Lys-Haut-Layon, Frédéric MATIGNON est conseiller municipal élu au sein de la commune déléguée du Voide.

Pouvez-vous vous présenter ?

Frédéric Matignon: « Originaire et habitant de la commune déléguée du Voide, j'ai 41 ans. Après avoir été responsable en métrologie – qualité durant presque 10 années, je suis depuis responsable d'un atelier de réalisation de prototypes au sein du CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) basé aux Ponts de Cé. Investi dans la vie associative depuis de nombreuses années, j'ai eu l'opportunité d'assumer les fonctions de président du Sporting Club du Voide, période durant laquelle nous avions créé une équipe senior féminine en sus des deux équipes masculines (seniors et loisirs), de trésorier de l'association des Palets du Lys, de secrétaire-adjoint de l'association Saint-Joseph – Le patronage, et enfin de président OGEC de l'école Saint-Joseph Le Voide jusqu'à récemment. »

Pourquoi vous êtes vous engagé dans le conseil municipal ?

« Je ne suis pas un homme de politique. Ursule Fontaine m'a sollicité en amont des élections municipales pour faire partie de sa liste. Le dynamisme impulsé par les personnes de cette seconde liste m'a convaincu après mûre réflexion. Être associé à cette aventure collective n'était pas pour me déplaire et la participation à l'élaboration du vivre autrement le quotidien à Lys Haut Layon me semblait utile. Dans la continuité de mes investissements dans les associations, je trouvais important de pouvoir être un des représentants de la commune déléguée du Voide au sein du conseil municipal de Lys Haut Layon. Aujourd'hui, nous sommes 7 colistiers investis pleinement pour le développement de Lys Haut Layon.

Dans ce contexte sanitaire éprouvant pour de nombreux habitants, le maintien de la cohésion, de la communication, de l'écoute active est plus que nécessaire. Dans les prochains mois, nous devrons certainement démontrer les capacités de résilience que possède notre territoire. »

Quelles sont vos participations dans les commissions ?

« Je me suis positionné sur trois commissions :

- « Aménagement de l'espace/urbanisme » avec à ce jour la participation à deux missions importantes: l'adressage des communes déléguées et la rédaction du futur PLUi.
- « Voirie et assainissement » qui a à charge notamment la gestion du domaine routier communal en lien étroit avec l'ADC. Une bonne connaissance du territoire et de ses habitants facilite les remontées d'informations au sein de ces deux commissions.
- « Affaires générales » qui permet notamment de connaître l'organisation interne de Lys Haut Layon. Un indispensable au bon fonctionnement de ces différentes commissions : une communication renforcée avec les habitants, les agents de terrain et les autres élus. »

Est-ce qu'un projet particulier pour les habitants de Lys Haut Layon vous tient à cœur ?

« Le maintien de l'attrait de Lys Haut Layon pour les habitants actuels et futurs est plus que primordial d'autant que Lys Haut Layon constitue le 2e pôle de centralité de l'agglomération du Choletais.

De fait, il n'y a pas qu'un projet qui me tient à cœur. L'ensemble des projets menés par Lys Haut Layon méritent d'être portés et menés à bien.

Plus largement, certains projets me paraissent à développer :

- les projets de lotissements afin de maintenir une attractivité et d'assurer la pérennité des écoles (pilier des échanges entre habitants et nouveaux arrivants).
- la création de Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées.
- le soutien aux associations du territoire en cette période compliquée afin que chacun puisse rapidement retrouver le bien-être dans ses activités.

J'accompagnerai au même titre que mes colistiers les projets favorisant le développement de notre territoire et l'épanouissement de ses habitants.

Je suis et reste à votre écoute pour relayer les sujets qui vous préoccupent.

A très bientôt pour échanger ensemble sur vos projets de demain. Prenez soin de vous. »



Fleurissement de la commune

Plantations et décos réalisées
avec les écoles de Lys-Haut-Layon

2021